







# Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en communication dans les organisations en changement

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-225-6-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de deuxième cycle en communication dans les organisations en changement
TYPE	Attestation
CRÉDITS	15 crédits
MODALITÉ	Sans mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Déposez un dossier complet le plus tôt possible puisqu'après le 1<sup>er</sup> septembre (pour le trimestre d'hiver) et le 1<sup>er</sup> février (pour les trimestres d'été et d'automne), les demandes ne seront pas étudiées au-delà de l'atteinte du nombre de places.
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Boris Brummans 514-343-7171  
boris.brummans@umontreal.ca

## Présentation

Spécialistes des communications ou diplômés de 1<sup>er</sup> cycle en communication organisationnelle, ajoutez une corde à votre arc. Choisissez le microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en communication dans les organisations en changement et abordez des problématiques actuelles dans le domaine.

## Objectifs

L'objectif du microprogramme est d'aborder avec les étudiants des problématiques de l'heure dans le domaine de la communication organisationnelle. Un thème a été ciblé de manière à offrir une formation intégrée : la communication dans les organisations en changement.

## Forces

- Une expertise reconnue internationalement : le Département de communication fait figure de chef de file en communication organisationnelle, en communication politique, ainsi qu'en communication, médias et technologies.
- Des séries de conférences prononcées par des chercheurs de renom.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (communication dans les organisations en changement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et

postdoctorales

- être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à la communication organisationnelle
- avoir obtenu au 1<sup>er</sup> cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder une expérience de travail pertinente en communication dans les organisations.

Suite à l'évaluation des dossiers de candidature, des cours préparatoires pourraient être requis afin de s'assurer que les connaissances préalables en communication organisationnelle soient adéquates.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Le formulaire départemental d'admission à l'Attestation aux études supérieures (AES)
- Deux lettres d'appréciation pour l'admission à l'attestation aux études supérieures (AES) en Communication organisationnelle (formulaire à faire remplir par deux professeurs, dans la mesure du possible, sinon par deux employeurs)
- En vous basant sur vos acquis de formation, identifiez et commentez un débat ou un enjeu lié à la communication organisationnelle qui vous semble important (300 mots)
- Un CV (détaillé, daté, signé)
- Une lettre d'intention ou motivation

### 2. Statut étudiant

Ce programme ne peut se suivre qu'à temps partiel.

### 3. Scolarité

La scolarité minimale est équivalente à un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de deux ans.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2020:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 1<sup>er</sup> février 2020

### Hiver

- **Hiver 2020:** Du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 1<sup>er</sup> novembre 2019

## Structure du programme (2-225-6-0)

Version 01 (A03)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 6964	Séminaire d'intégration en comm. organisationnelle	3.0

#### Bloc 70B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 6201	La communication et la santé	3.0J	COM 6505	Pratiques de travail en changement	3.0
COM 6355	Communication interculturelle	3.0	COM 6915	Gestion des conflits dans les organisations	3.0
COM 6421	Participation sur le Web : enjeux et concepts clés	3.0J	COM 6960	Technologies, design et changement continu	3.0
COM 6500	Théories de la communication organisationnelle	3.0J	COM 6965	Problématiques discursives en comm. organisationnelle	3.0

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Communication organisationnelle	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-225-1-1	Jour Soir
Intégration pédagogique des TIC	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-823-6-0	
Éducation	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-812-1-2	Jour

## Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

## Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>